



VILLE DE
MARSEILLE

POUR DES ESPACES PUBLICS MÉDITERRANÉENS ACCUEILLANTS, RÉSISTANTS ET RÉSILIENTS À MARSEILLE

MARS 2025

Document cadre adopté en 2023 par la Ville de Marseille, le Manifeste «Pour des Espaces publics méditerranéens accueillants, résistants et résilients à Marseille» fixe le cap et la vision pour aménager les espaces publics et ainsi répondre aux défis sociaux, climatiques et environnementaux d'aujourd'hui et de demain. Cette synthèse en contient les orientations majeures.

Deux idées fortes sont exprimées par la Ville de Marseille à travers son Manifeste :

- intégrer quatre principes majeurs – hospitalité, rééquilibrage, identité et adaptation - dans la conception des espaces ;
- mettre en cohérence l'action publique et révolutionner les méthodes, en intégrant pleinement tous les usagers.

Cette nouvelle version du Manifeste met en pratique ces orientations politiques, aussi bien sur le fond, que sur la méthode. Son élaboration a mobilisé, à travers 3 ateliers de travail, les compétences de 150 personnes, et 85 structures, représentant les habitants et les usagers, les collectivités locales, les professionnels de l'espace, l'enseignement supérieur... L'Agam et le CEREMA ont accompagné ces ateliers puis enrichi et élaboré les différents documents.

De ces travaux sont apparût sept préconisations (cf. pages 2 et 3 de cette synthèse), testées sur des rues-types, et aboutissant à un premier ensemble d'exemples de solutions. La dernière page de cette synthèse décrit les bases d'un guide méthodologique.

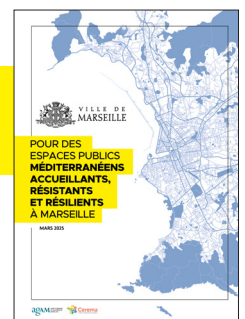
La mise en pratique des préconisations du Manifeste permettra, dans une approche de capitalisation incrémentale, de compléter ce document : catalogue de bonnes pratiques, partage des méthodes de co-construction, mise en commun et diffusion des diagnostics. Le Manifeste est un document vivant qui s'enrichira régulièrement et de manière itérative.

2 300 ha
D'ESPACES PUBLICS

1 300 km
DE VOIES PUBLIQUES

150 Participants
AUX ATELIERS

Retrouvez le rapport
complet sur les
espaces publics sur
www.marseille.fr



7 PRÉCONISATIONS D'AMÉNAGEMENT D'ESPACES PUBLICS FAITS PAR ET POUR LES HABITANTS

Les différents ateliers de travail ont identifié sept préconisations d'aménagement déclinant et s'inscrivant dans les quatre principes du Manifeste. Elles sont ici illustrées à travers des insertions graphiques dans un archétype d'espace public marseillais. Ces illustrations montrent la grande richesse des solutions : diversité des strates végétales, aménagement temporaire ou pérenne, mobilier urbain, articulation avec le bâti riverain... Le document du manifeste décrit apporte plus d'exemples et de solutions pouvant répondre concrètement à ces préconisations.

3 9 13 14

MOSAÏQUE D'ESPACES EN HARMONIE

Porter une même exigence à tous les quartiers de Marseille nécessite de s'appuyer sur une trame commune de matériaux, de mobiliers et une attention à la qualité d'usage pour toutes et tous. Dans le même temps, comme dans une mosaïque, chaque quartier présente un contexte patrimonial, paysager, humain qu'il s'agit de respecter et de mettre en valeur.

4 7 11 13

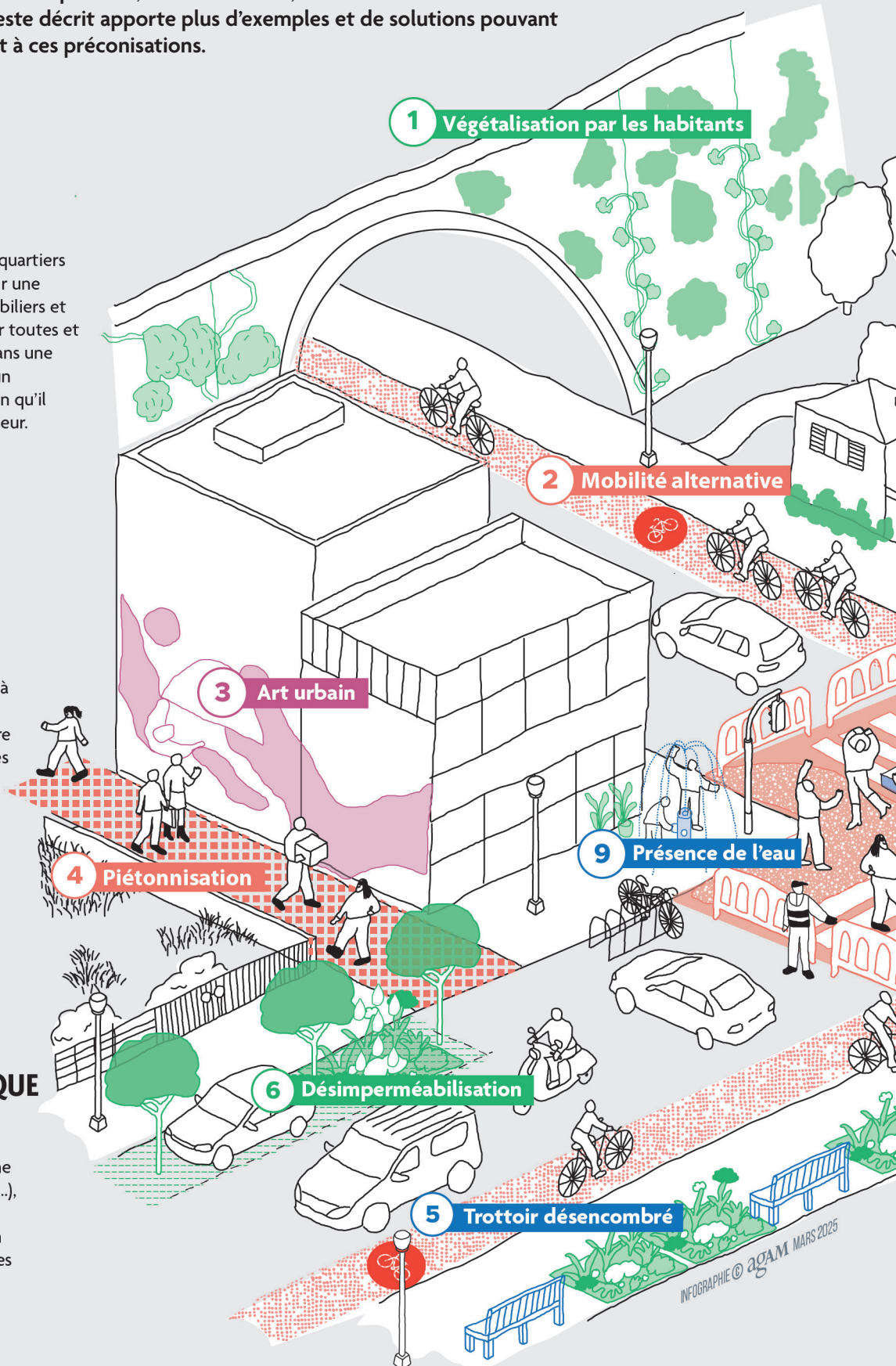
STIMULATION DES SENS INVITANT À FLANER

Pour améliorer le cadre de vie, inviter à la déambulation au bénéfice de la santé physique, mentale et le bien-être en ville. Il s'agit de créer des ambiances urbaines agréables au moyen du végétal, de matériaux et textures de qualité, de mises en lumière et mises en scène artistiques.

6 7 12 13

REFUGE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'adaptation des espaces publics nécessite de mobiliser de nombreux leviers : lutter contre la chaleur urbaine (ombrage, transpiration végétale, eau,...), contribuer à la biodiversité (diversité végétale,...), et atténuer les risques, en particulier, la gestion des eaux pluviales et du ruissellement par une désimperméabilisation des sols.



1 8 9 10

INCLUSION, CONVIVIALITÉ ET FESTIVITÉ

Aménager l'espace, c'est permettre son appropriation dans la diversité des besoins : pour les personnes âgées (bancs...), pour les enfants (jeux,...), par l'accueil de toilettes publiques, des plantations des riverains... Ils peuvent accueillir des moments de partage et de rassemblement, festifs et populaires, comme de simples trajets du quotidien.



Résilience



Hospitalité



Rééquilibrage

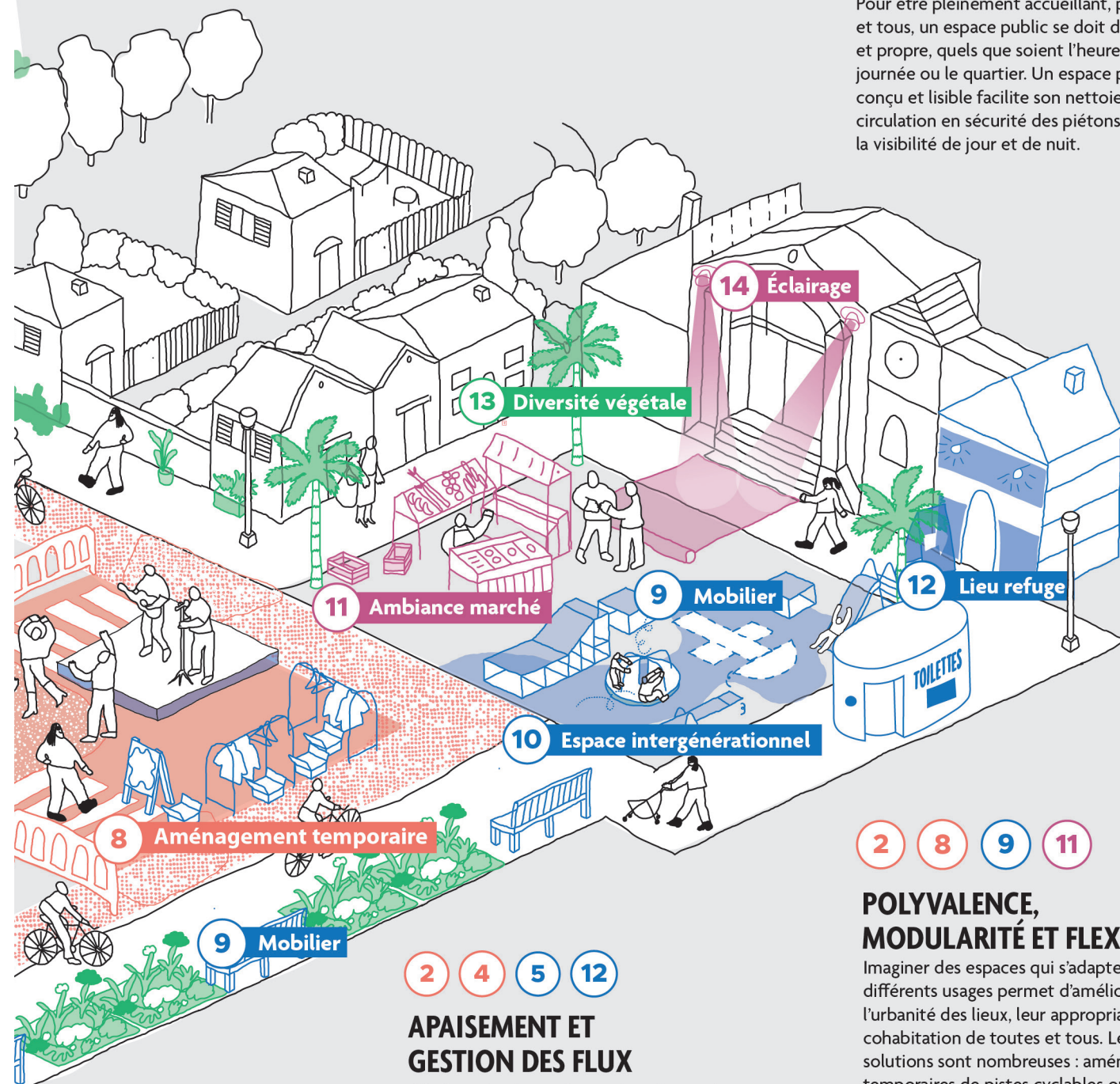


Identité marseillaise

2 5 12 14

SÉCURITÉ, PROPRETÉ

Pour être pleinement accueillant, pour toutes et tous, un espace public se doit d'être sûr et propre, quels que soient l'heure de la journée ou le quartier. Un espace public bien conçu et lisible facilite son nettoyage, la circulation en sécurité des piétons et des PMR, la visibilité de jour et de nuit.



2 8 9 11

POLYVALENCE, MODULARITÉ ET FLEXIBILITÉ

Imaginer des espaces qui s'adaptent à différents usages permet d'améliorer l'urbanité des lieux, leur appropriation et la cohabitation de toutes et tous. Les solutions sont nombreuses : aménagements temporaires de pistes cyclables ou piétons, accueil d'événements ponctuels comme un marché ou des animations, aux mobiliers...

2 4 5 12

APAISEMENT ET GESTION DES FLUX

Diminuer la place prise par la voiture est indispensable pour envisager toutes les autres préconisations. Dans ce but, un ensemble d'outils est mobilisable : sens unique, piste cyclable, report modal, zone 30 ou de rencontre, partage de l'espace du stationnement, gestion améliorée de la logistique...

VERS UN GUIDE DE L'AMÉNAGEMENT PARTAGÉ

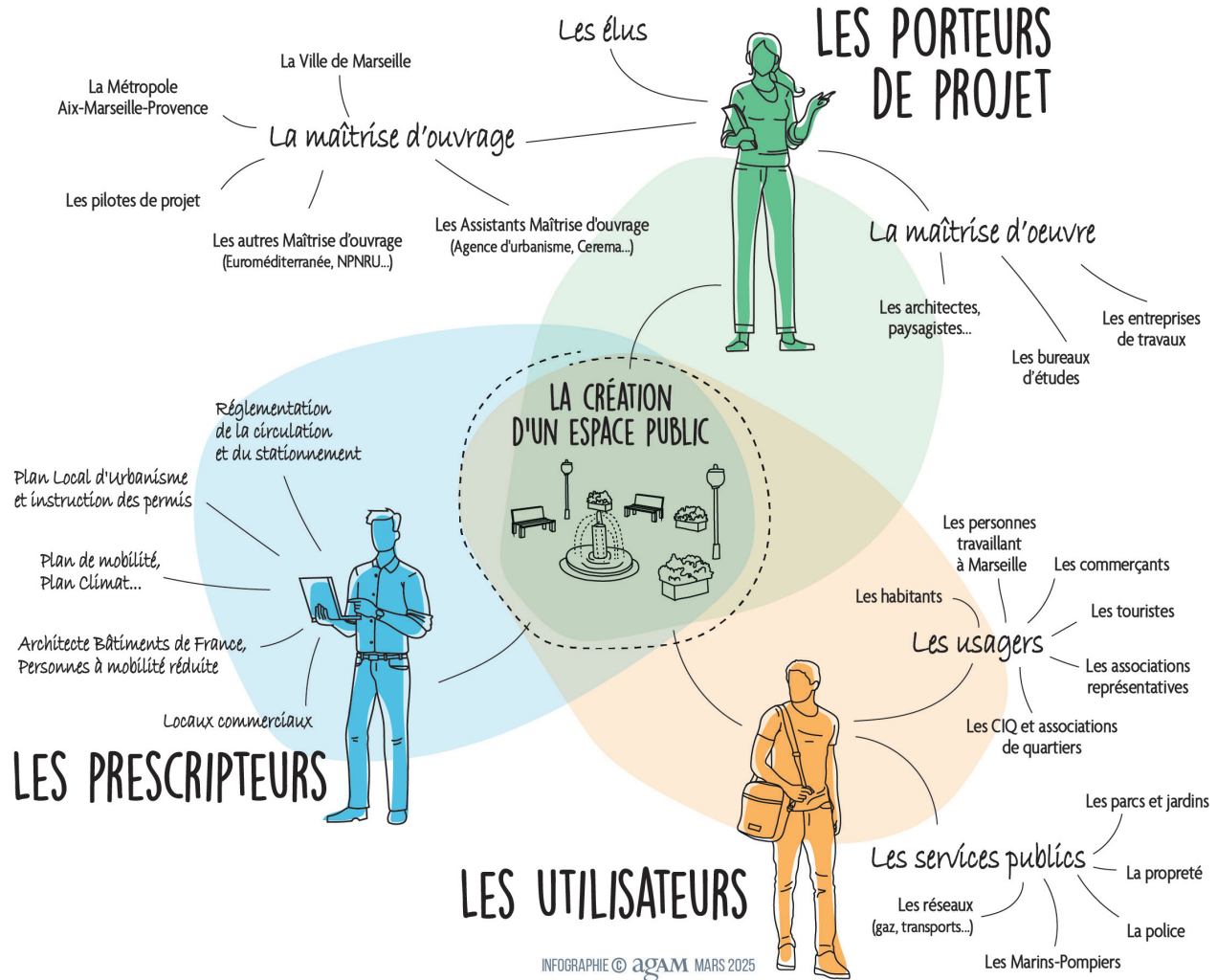
La démarche du Manifeste doit permettre de mieux prendre en compte l'ensemble des enjeux spécifiques aux espaces publics marseillais, et en particulier une nouvelle méthode pour les imaginer et les transformer.

Cette transformation des pratiques concerne en premier lieu les acteurs publics, la Ville de Marseille et la Métropole Aix-Marseille-Provence. Ces institutions doivent intégrer, et mettre en position de contribuer, les acteurs et usagers de ces espaces, dans toute leur diversité.

L'ensemble de ces outils, constitutifs d'un Guide méthodologique, seront enrichis et partagés par et avec les acteurs de l'espace public.

Ce guide de l'aménagement partagé comprend :

- une **description des compétences** de la Ville de Marseille et de la Métropole Aix-Marseille Provence, ainsi que les espaces de travail en collaboration ;
- un **schéma des acteurs** – porteurs de projet, utilisateurs et prescripteurs ;
- la description de la **dynamique itérative de projet**, intégrant pleinement les usagers, les gestionnaires, et organisant l'évaluation des opérations ;
- une proposition de **méthode de diagnostic**, sensible et objectif, pour intégrer pleinement les préconisations du Manifeste.
- une première **bibliographie de références**.



VILLE DE
MARSEILLE

**POUR DES ESPACES PUBLICS
MÉDITERRANÉENS ACCUEILLANTS,
RÉSISTANTS ET RÉSILIENTS
À MARSEILLE**

agam AGENCE D'URBANISME
DE L'AGGLOMÉRATION
MARSEILLAISE



Document réalisé par l'Agam et le Cerema.
© Conception graphique Agam - Mars 2025